

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU JEUDI 13 FÉVRIER 2020

OUVERTURE DE SEANCE A 18 h

Nombre réglementaire de membres du conseil d'administration : 30
 Quorum : 16
 Nombre de membres effectivement présents : 21

	Excusé	Non excusée	Remplacée par
M. Lenoir, représentant de la collectivité de rattachement			
M. Trait, personnalité qualifiée	X		
Mme Fournier, représentante de la commune			
Mme Buzin, représentante des personnels enseignants	X		Mme Cautres
Mme Combroux Sandrine, représentante des personnels enseignants	X		Mme Alexandre
Mme Latour, représentante des personnels ATOSS	X		
M. Debuigny, représentant des parents d'élèves	X		
Mme Lacroix, représentante des élèves			

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ordre du jour :

- 1) - Fonctionnement pédagogique et éducatif
 - Ventilation de la DHG.

- 2) Questions diverses déposées pour le conseil d'administration du 4 février et non traitées.

**_*_*_*_*_*_*

I. Déroulé de la séance :

Désignation d'un secrétaire de séance :

Madame Christelle MIRAT représentante des personnels ATOSS.

Votants : 21 Pour : 21 Contre : Abstention :

☞ Arrivée de M. Cavitte

Proposition de l'ordre du jour :

La convocation a été transmise en séance le 04 février 2020.

L'ordre du jour concerne la préparation de la rentrée 2020 (2^e présentation suite au CA du 04/02/2020)

Sont ajoutés en questions diverses les points suivants :

- **Sur saisine des représentants des parents d'élèves**

II. GESTION ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE

Rentrée 2020 : répartition de la DGH et avis sur les créations et suppressions de postes

Monsieur le Proviseur indique que les instances suivantes ont été consultées avant la tenue de cette séance :

- CVL le 30 janvier 2020
- Conseil pédagogique le 30 janvier 2020 (report du 28/01 comme initialement prévu puisque les dotations n'ont été communiquées que le 28/01 suite à la tenue du CTA qui a siégé le 27/01 après un report de la séance prévue le 17/01 + report de la première modification réunissant le conseil le 29.01.2020 suite au mouvement social et à la demande des professeurs)
- Commission permanente le 03 février 2020 (report de la séance prévue le 30 janvier).
- Conseil d'administration le 04 février 2020 durant lequel la première répartition proposée a été rejetée.

Monsieur le Proviseur et monsieur le Proviseur adjoint commentent les documents ci-joints :

Annexe 1 – Répartition de la DGH

Avis sur la répartition de la DGH en vue de l'organisation de la rentrée 2020

Suite aux différentes instances (conseil pédagogique le 07 février 2020 et commission permanente le 10 février 2020), voici les changements demandés et proposés dans la nouvelle version :

- Changement en classe de 2^{nde} :
 - Accompagnement personnalisé (AP) : 0.375 en français et en maths. Soit 1 h quinzaine pour toutes les classes pendant 27 semaines.
- Changement en anglais :
 - En seconde : au lieu de 3 groupes pour 2 classes ce sera 4 groupes pour 3 classes.
 - En 1^{ère} : 1 heure quinzaine dédoublée
- Changement en 1^{ère} STMG :
 - AP en français soit 0.75 h pour les 2 classes (1h sur 27 semaines)
- Changement en italien :
 - 15 HP + 2 HSA devenu 17 HP
- Changement remise à niveau :
 - Pour les 1ères en terminales pour pallier le manque en PC et Maths. Soit 0.25 h par chaque classe de 2^{nde}.
- Grand oral :
 - Il se déroulera en 20 minutes et se décomposera comme suit : 5 mn sur l'exposition de la spécialité, 10 mn d'échanges avec le jury et 5 mn sur le projet post-bac et l'orientation.
 - 0.25 h sur l'année pour chaque enseignant (soit 9 heures qui compléteront le temps dédié officiellement après le passage des spécialités).
 - En français et littérature c'est 0.125 h parce que 2 enseignants.
 - Le lycée a un partenariat avec Sciences Po de Bordeaux. Grâce à ce partenariat, des interventions du cours Florent vont être mises en place au lycée. Cette dernière va permettre aux élèves et aux professeurs de se former sur les techniques de l'oral et la gestuelle. Elle aura lieu le 27.03.20 mais les places sont limitées (20 élèves et 20 professeurs) car des élèves et des professeurs d'Ussel y sont conviés.
 - Mme Dieuaide s'étonne de cette intervention car cela donne « une drôle d'image ».
 - M. Dyon explique le contenu de cette intervention et du grand oral de sciences po.

- M. le Proviseur indique le détail du TRM :

Disciplines		Heures
Philosophie	BMP *	12 h
Allemand	CSD *	5 h
Anglais	BMP	18 h
Espagnol	CSD	4 h
Italien	CSD	1h
Russe	CSD	12 h
Histoire-Géo	BMP	6 h
SI et SNT	CSR *	12 h
Physique	BMP	8 h + décharge
SVT	BMP	12.4 h
LSF	BMP	3 h
Occitan	CSR	2 h
Musique	CSR	3 h
Arts plastiques	CSR	5 h
EPS	CSR	1.5 h
Economie-Gestion	BMP	5 h + demande création d'un poste

* BMP : bloc de moyens provisoires

* CSR : complément de service reçu

* CSD : complément de service donné

M. Vernedal demande dans quels établissements les CSR seront rendus.

M. le Proviseur indique que des propositions sont faites mais rien n'est stabilisé, l'établissement fait des propositions en se mettant d'accord avec l'autre établissement et cette proposition est transmise au rectorat.

M. Vernedal indique que pour les collègues qui font des heures ailleurs, ce n'est facile pour eux et qu'il faudrait éviter les CSD.

Mme Cautres dit que cela complexifie les emplois du temps.

M. le Proviseur répond qu'il faut un besoin dans la matière et que dans l'idéal il faudrait un besoin qui correspond aux postes. La création d'un poste avec des heures non stables est un risque. Un poste d'espagnol a été créé les années passées sur des dédoublements et des temps partiels mais malheureusement cette année un CSD est proposé. Si un professeur en espagnol à temps partiel demande une mutation, en cas d'obtention de sa mutation, cela va mettre en difficulté le poste surtout si le nouvel arrivant ne demande pas de temps partiel. Dès qu'un CSD dépasse 9 h, la CTA se pose la question sur la légitimité du poste.

De plus, la création d'un poste en SNT n'est pas possible car il n'y a pas assez d'heures pour le stabiliser (CSD de 12 h).

Mme Cautres dit qu'il ne faudrait pas excéder 24 élèves par groupe en anglais.

M. le Proviseur répond qu'il n'y a aucun texte disant cela, mais qu'en effet pour la pratique orale la création de groupes paraît pertinente. Il rappelle que dans la 1^{ère} version du TRM du 04.02.2020, il y avait des groupes sur tous les niveaux, mais il a fallu faire des choix pour répondre aux besoins exprimés lors des différentes réunions.

M. Vernedal explique que dans l'académie de Limoges le h/e (heure par élève) a diminué en 16 ans de 15 %.

M. le Proviseur demande le vote pour la répartition de la DGH (annexe 2) :

Votants : 23 Pour : 12 Contre : 7 Abstention : 4

Avis sur la création/suppression de postes :

- Economie gestion :

Monsieur le Proviseur propose la création d'un poste en économie et gestion option marketing pour 18 heures.

Votants : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

- Anglais :

Pour monsieur le proviseur, la création d'un poste en anglais (18 h) est trop risquée. Les groupes sont remis en question tous les ans. Les heures sont négociées chaque année en fonction des dédoublements. Le projet d'établissement déterminera la ligne à suivre. L'AP doit exister à tous les niveaux et sera appliqué à tous les niveaux de l'année prochaine et donc il y aura moins de dédoublement.

Sur demande des professeurs, le conseil d'administration se prononce quant à la création d'un poste en anglais.

Votants : 23 Pour : 12 Contre : 5 Abstention : 6

- CDI :

M. Vernédal propose la création d'un ½ poste de professeur en documentation.

Il demande que le conseil d'administration se prononce quant à cette création qui porterait la dotation à 2 ETP ce qui se justifie par les effectifs de l'établissement.

Votants : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

III. QUESTIONS DIVERSES

- **Sur saisine des représentants des parents d'élèves**

Sont inscrites les questions remises le 02 février 2020

- **Compte tenu des différents mouvements de grève sur ce début d'année scolaire, les élèves de terminale ont reçu moins d'heures de formation cela affecte leur préparation au baccalauréat. Dans quelle mesure est-il prévu de pallier ce Défaut d'heure qui nuit Gravement à leur poursuite d'Études Et surtout à la préparation à l'examen?**

Mme Wojciechowski indique que les délégués de la classe de T°STMG 1'ont alertée sur les absences des professeurs grévistes. En classe de T°STMG2, il manque environ 70 heures de cours. Elle s'interroge sur les cours non faits pendant les grèves.

Mme Chambre lui dit que la grève est un droit et que « si les personnels font grève ce n'est pas de gaité de cœur mais pour défendre leurs droits ».

Mme Wojciechowski est d'accord mais « quelle est la solution ? »

Mme Mouton indique que les heures non assurées (grève, maladie...) sont difficiles à remplacer.

M. Godon indique que les programmes peuvent-être trouvés sur internet.

M. Armand dit que d'une façon globale, on est dans une période complexe et en même temps, on a des élèves de terminales qui passent le bac. Les équipes pédagogiques essaient de faire le maximum mais que les parents sont inquiets et se sentent délaissés par la réforme.

Monsieur le Proviseur rappelle que le droit de grève est un droit individuel. Il peut témoigner que l'ensemble des collègues est mobilisé pour préparer au mieux leurs élèves (certains collègues ont même assuré des cours alors qu'ils étaient grévistes). Il sait également compter sur le professionnalisme de chacun pour que si un manque de temps pouvait poser problème pour finir les programmes, les professeurs concernés se rapprochent de monsieur le proviseur adjoint afin que des heures ponctuelles soient mises en place.

Mme Cautres dit que les élèves sont concernés par le dysfonctionnement du lycée mais qu'il y a un problème profond dans l'avenir du métier d'enseignant.

- **Une opération policière a eu lieu au sein du lycée dernièrement. Le CA et les parents d'élèves peuvent-ils être informés des conditions et des conséquences de cette opération dans le respect des procédures en cours?**

Réponse déjà formulée lors du CA du 04 février 2020

- **Certains parents d'élèves de terminale s'interrogent sur le devenir de leurs enfants en cas d'échec au baccalauréat en juin 2020 (modalités de redoublement, maintien notes, sections,...)**

Monsieur le Proviseur indique qu'une circulaire nationale est parue le 29 août 2019 pour rappeler un arrêté du 29-4-2019 qui prévoit le redoublement des élèves actuellement en terminale. Pour chaque filière, la conservation des

notes sera possible. Seules les moyennes de la 2^e terminale seront prises en compte dans le contrôle continu, seules les épreuves des E3C de terminale seront prises en compte, et l'E3C de 1^{ère} fera l'objet d'une dispense.

- **Certains parents font remonter que la réforme du bac semble «casser» le principe d'égalité d'accès sur le territoire de la France : toutes les spécialités ne sont pas possibles, et la chance d'être accepté dans un autre établissement est minime puisqu'elle dépend des moyens.**

Monsieur le Proviseur indique que chaque lycée propose les 7 enseignements de spécialité les plus courants. Comme auparavant, certains lycées proposent des enseignements particuliers : ainsi avant la réforme les bacs L Arts plastiques, L Cinéma audiovisuel, L histoire des Arts, Théâtre, Danse, Musique, les bac S informatique et sciences du numérique n'étaient pas présents dans tous les établissements et ouverts de manière contingentés (nombre de places). L'affectation dans un autre établissement dépend donc toujours des places ouvertes dans ces enseignements.

- **Certains parents d'élèves de terminale souhaiteraient que leurs enfants aient un bac blanc comme les années précédentes et ce malgré le fait que ce ne soit pas une obligation du code de l'éducation. En effet les devoirs type bac étalés dans le temps sont très différents d'un bac blanc (durée des épreuves, sujet commun, salle condition examen, évaluation par plusieurs correcteurs,...)**

Au vu de la réforme actuelle, le bac blanc n'a pas été proposé : c'est une décision du conseil pédagogique qui avait été présentée lors des premières séances du conseil d'administration.

M. Dyon dit qu'il y aura des devoirs « type bac » pour préparer les élèves de Terminale mais informe qu'il n'y a pas d'obligation dans le Code d'Education.

Mme Wojciechowski s'interroge sur les épreuves « type bac ».

M. Fontaneau indique qu'un bac blanc est très positif car il met les élèves dans les conditions du bac et de gérer le stress.

M. Vernédal dit que les élèves sont victimes de la réforme et les professeurs aussi.

Mme Mouton dit que chacun à son opinion et que la décision de ne pas faire de bac blanc a été prise lors d'un conseil pédagogique.

Mme Pouquet indique que l'an passé certains élèves n'ont pas eu leur bac car ils ont été démotivés suite au bac blanc.

M. Dyon explique que des devoirs « types bac blanc » sont régulièrement faits dans certaines disciplines et que, quoi qu'il en soit, tout le monde est soucieux de la réussite des élèves. Ils seront préparés de toute façon.

M. Nicolas explique qu'actuellement les élèves ont plus besoin d'heures que d'un bac blanc.

En conclusion, suite aux échanges, la décision de ne pas effectuer de bac blanc est maintenue.

- **Certains parents d'élèves sont inquiets pour les enfants scolarisés en classe de première notamment pour les épreuves d'E3C, la progression pédagogique diffère de 2 voire 3 chapitres d'une classe à l'autre, cela est a priori dû à des absences longues de professeurs non remplacés (histoire géographie notamment). Y-a-t-il de disponible des enseignants TZR des matières concernées sur l'académie?**

Cette inquiétude a toujours existé. Comme indiquait précédemment, le professionnalisme des professeurs fait qu'ils ont tous à cœur de préparer au mieux leurs élèves. Des différences de progression peuvent être constatées car chaque classe est différente et à son propre rythme.

Tous les sujets ont été vus par l'équipe pédagogique : un temps d'harmonisation a été accordé pour permettre le choix des trois sujets proposés. Dans l'axe 7 du sujet, les élèves avaient les éléments pour y répondre même s'ils n'avaient pas fait ce chapitre.

Concernant l'histoire-géographie, le lycée a obtenu l'affectation d'un remplacement après les 15 jours.

- **Lors de la réunion du 18 janvier dernier il a été clairement indiqué que nos enfants, en classe de première, suivaient le programme de classe de terminale...et que certains élèves étaient en souffrance. Comment nos enfants vont-ils pouvoir récupérer et intégrer les notions manquantes d'une année scolaire complète? Lorsqu'ils vont passer l'épreuve de fin d'année sur l'option qu'ils n'auront pas choisi l'an prochain (notamment les maths, la physique...) Est-ce qu'il s'agira d'une épreuve avec des sujets communs à l'ensemble des académies ou des sujets choisis par les établissements ?**

Lors des rencontres avec les parents d'élèves, ce qui a été dit, c'est que le niveau d'exigences des programmes a été relevé afin de mieux préparer les élèves aux études post-bac (c'est l'un des buts de la réforme). Il n'y a pas de manque puisque les professeurs travaillent chaque jour pour leur faire acquérir ces notions.

Concernant l'épreuve d'E3C de l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale, les instructions communes des épreuves du nouveau bac sont données par la note de service n°2019-110 du 23-7-2019 et la note de service 2019-042 sur les épreuves de contrôle continu. Les épreuves en première sont issues de la banque nationale de sujets et sont donc choisis en établissement.

Les épreuves de spécialité en terminale sont des sujets nationaux.

Monsieur le Proviseur rappelle que, comme indiqué sur le site du lycée, un site « quandjepasselebac.education.fr » répond à de nombreuses questions récurrentes sur le nouveau bac.

- **Certains parents sont inquiets sur l'équité du passage des épreuves E3C dans les différents établissements, quel va être le rôle des commissions d'harmonisation des épreuves de bac? Ils pensent que le bac n'aura PAS DU TOUT la même valeur d'un établissement à l'autre.... De plus les élèves de première devaient normalement avoir accès à la banque de sujets nationale, il n'en est rien à ce jour...**

Dans chaque académie, une commission d'harmonisation prend connaissance des notes des épreuves communes de contrôle continu transmises par les établissements et procède si nécessaire à leur harmonisation. Après la tenue de la commission académique d'harmonisation, la note et la copie de l'épreuve commune sont transmises au candidat. Ces commissions sont composées d'IA-IPR et de professeurs nommés chaque année par arrêté rectorale. Elles s'assurent de la cohérence des notations entre sujets ou établissements. Dans le cas de discordances manifestes, la commission peut modifier la notation d'un ensemble de copies. Elle a à sa disposition la moyenne par sujet et l'occurrence du sujet, la moyenne par correcteur, la moyenne académique par enseignement.

Il est rappelé que les épreuves de contrôle continu s'appuient sur des sujets issus d'une banque nationale de sujets, les copies sont anonymes et sont corrigées par d'autres professeurs. Les modalités assurent donc l'équité entre les élèves. De nombreux diplômes nationaux s'appuient désormais sur un contrôle continu réel (évaluation par les professeurs) en BTS, DUT, faculté avec les nouvelles modalités de connaissances et compétences, etc. Les diplômes qui sont obtenus ont une valeur nationale.

M. Vernedal rappelle que la position des syndicats d'enseignants est de revenir à un examen final. Monsieur le proviseur indique que la position de tous les syndicats de chefs d'établissement est la réalisation d'un vrai contrôle continu.

- Sur saisine des représentants des personnels d'éducation – liste SNES FSU

Cf. annexe

- **E3C**

Les E3C se sont déroulées les 27 et 28 janvier 2020.

Suite à l'exercice du droit de grève par certains collègues, des aménagements ont dû être opérés, mais comme prévu lors du conseil pédagogique, des renforts de couloir avaient été prévus. L'organisation de ces épreuves est de la compétence du chef d'établissement qui pour ce faire peut mobiliser tout personnel.

Concernant l'alerte incendie qui s'est opérée le 27 janvier vers 10h00, un déclenchement d'alarme a eu lieu. Ce qui prouve que, contrairement à ce qui est parfois écrit dans la presse, aucune consigne de mettre en veille les systèmes n'a été donnée et ce afin d'assurer la sécurité du public accueilli. Les élèves sortis ont été réintroduits dès que possible et du temps supplémentaire accordé (5 minutes).

Comme pour toute épreuve du baccalauréat, un signalement d'incident a été effectué par le chef de centre auprès de l'académie et transmis au ministère par ce dernier. Après étude d'un lot de copies, il apparaît que le moment d'interruption correspondait, pour les élèves à la fin de la première partie : les copies ne montrent pas de ratures significatives. La décision a été prise de maintenir cette épreuve par les autorités compétentes, comme cela s'est toujours fait lors d'épreuves nationales (erreur de sujets, rectificatifs de sujets, etc).

Il est de la responsabilité du Chef d'établissement que les examens se passent le mieux possible. Il y avait 25 élèves par classe, 1 surveillant par salle, les cours banalisés. Les E3C se sont déroulés sur 1 jour et demi.

M. Fontaneau indique que globalement les E3C se sont bien passés (voir sondage – ANNEXE 2 fait par le CVL pour les élèves de 1^{ère}).

- **Evacuation en cas d'alarme**

Lors des épreuves des E3C suivantes, il a été donné comme consignes de ne pas sortir avant qu'une personne référente ne l'indique. En effet, il était probable que des « plaisantins » puissent réactiver l'alarme au vu du déroulé du matin. Le chef de centre a pris les dispositions nécessaires en renforçant la présence au cas où pour lever les doutes dans des délais les plus restreints.

En fin d'alerte, les personnels seront avertis par un membre de l'équipe de direction.

Les consignes édictées le 24 janvier 2019 résultent des enseignements tirés suite au dernier exercice du 17/09/2019. Il est rappelé que la fin de l'alerte est donnée par la personne « référent » sur consignes du chef d'établissement. C'est donc à la personne référent qu'il convient de s'adresser.

Pour une formation des enseignants assurant leur cours au 4^{ème} étage, elle est envisageable sur demande auprès de l'adjoint gestionnaire. Une fiche réflexe va être rédigée et leur sera adressée.

Il est indiqué que le système de fin d'alerte n'est pas entendu au « stabilisé ».

Il est précisé que de nombreux déclenchements ont eu lieu ces dernières semaines. Deux élèves ont été attrapés et auront une sanction (3 jours d'exclusion pour le coupable).
Il est rappelé que la veille restreinte est absolument interdite.

○ **SNU**

L'information sur le SNU a été faite à toutes les classes de seconde afin que ces derniers puissent se positionner. La Corrèze entre dans le dispositif cette année et une information adéquate devait être menée. Les soirées d'informations destinées aux parents s'effectueront dans les prochains jours.

Ce dispositif est co-piloté par le ministère de l'éducation puisqu'il s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen que tout établissement a dû mettre en place et que la première des compétences de chaque professionnel de l'éducation nationale est de faire partager les valeurs de la république, but qui est donné au SNU.

○ **Non-remplacement de personnels**

Cette question a été traitée lors du conseil d'administration du 04.02.2020.

- **Sur saisine des représentants des élèves**

Sondage effectué par le CVL sur la passation des premières E3C (voir annexe n° 3)

- **Sur saisine du chef d'établissement**

1. Modification du budget des voyages scolaire :

○ Bristol :

Adoption du nouveau budget et le don de la MDL induit. La participation des familles s'élève donc à 398.60 €.

Votants : 20

Pour : 20

Contre :

Abstention :

○ Allemagne

Adoption du nouveau budget. La participation des familles d'élève donc à 262.37 €.

Votants : 20

Pour : 20

Contre :

Abstention :

2. Convention CCNP pour le concours des CPGE :

M. le Gestionnaire présente la convention avec le service des concours Toulouse INP pour l'organisation des épreuves e3a Polytech.

Votants : 20

Pour : 20

Contre :

Abstention :

3. Charte « sentinelles et référents » :

M. le Gestionnaire présente la charte du dispositif sentinelles et référents. Ce dispositif nécessitera des déplacements et de la formation pour 2 adultes qui représenteront un coût pour le lycée de 1800 €.

Votants : 20

Pour : 20

Contre :

Abstention :

4. Projet tutoré :

M. Dyon présente la convention de projet tutoré avec l'IUT de Tulle et le lycée.

Votants : 20

Pour : 20

Contre :

Abstention :

Madame Dieuaide souhaite faire part d'un sondage effectué par les professeurs qui a été distribué aux surveillants, aux professeurs, aux correcteurs...des épreuves d'E3C.

En conclusion, il y a eu 12 professeurs qui ont répondu à ce questionnaire. Beaucoup de stress chez les professeurs et les élèves est noté. Il y a eu l'utilisation des portables pendant l'alarme. Mais aussi une course contre la montre car les épreuves sont précoces dans l'année. (voir compte rendu de Mme Dieuaide – ANNEXE 4).

Le conseil d'administration se termine à 20 h 55.



Le Proviseur,

Fabrice PINTEAU

La secrétaire de séance,

Christelle MIRAT



Lycée Edmond Perrier - CA du 4 février 2020

Questions diverses des représentants de la liste SNES-FSU

E3C (Épreuves Communes de Contrôle Continu).

Bilan de la première session des E3C.

Des personnels ont été grévistes lors des surveillances. Comment a été modifiée l'organisation des épreuves ? Des personnels non-enseignants ont-ils surveillé des épreuves ? Si oui, quel est le statut de ces personnels ?

Suite à une alerte incendie durant l'épreuve d'histoire-géographie, une partie des élèves est sortie, l'autre partie a continué à composer. Comment a été gérée cette rupture d'égalité entre les élèves ? L'annulation de l'épreuve n'a pas été prononcée. Pour quelle raison ?

Évacuation en cas d'alarme.

Une alerte incendie a eu lieu durant l'épreuve d'histoire-géographie des E3C, plusieurs classes ne sont pas sorties. Des consignes de ne pas sortir en cas d'alarme ont-elles été données aux surveillants ?

Les consignes en cas d'incendie, envoyées le 24 janvier dernier ne précisent pas quand l'alerte est terminée et comment les personnels ayant en charge les élèves en sont informés. Dans le même document, pour le 4ème étage du bâtiment externat, il est précisé qu'un « professeur présent » est « posté et actif dans l'organisation des opérations ». L'ensemble ou une partie des professeurs assurant leurs cours au 4ème étage sont-ils formés à cette mission ?

SNU

Plusieurs cours ont été interrompus, durant la semaine du 20 janvier, pour présenter le SNU (Service National Universel) à l'aide d'un diaporama présenté aux élèves pendant une vingtaine de minutes.

Pourquoi une présentation du SNU a-t-elle été faite de manière aussi systématique et précipitée, sans en avoir informé les enseignants au préalable, puisque les interventions occupaient pratiquement une moitié de séance de cours ?

Est-ce le rôle de l'Éducation Nationale, d'un lycée, de pousser les élèves à s'engager dans ce dispositif ?

Fonction : enseignement
devant élèves

Dotation Globale : 1510.69

HP : 1330.0

HSA : 180.69

Code	Libellé discipline	Besoins au	Besoins au	Appoints Constatés	Appoints Prévus	Ecart	Supports Définitifs
		01.09.2019	01.09.2020				
C0095	braille	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
G0139	option a	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
L0100	philosophie	51,64	53,25	36,00	48,00	-5,25	2,00
L0201	lettres classiques	58,72	61,48	54,25	53,42	-8,06	4,00
L0202	lettres modernes	98,35	105,33	91,91	91,63	-13,70	6,00
L0421	allemand	41,94	34,20	36,00	31,00	-3,20	2,00
L0422	anglais	148,93	164,13	129,90	146,00	-18,13	8,00
L0425	danois	0,00	17,02	0,00	1,00	-16,02	0,00
L0426	espagnol	93,62	84,10	82,80	78,80	-5,30	5,00
L0429	italien	17,50	17,00	18,00	17,00	0,00	1,00
L0434	russe	7,50	6,30	18,00	6,00	-0,30	1,00
L0444	occitan - langue d'oc	3,20	3,20	0,00	2,00	-1,20	0,00
L0600	langue des signes française	6,40	3,30	0,00	3,00	-0,30	0,00
L1000	histoire géographie	149,50	155,95	132,00	138,00	-17,95	8,00
L1100	sciences économiques et sociales	60,64	46,40	45,20	44,15	-2,25	3,00
L1300	mathématiques	201,50	191,23	171,80	171,30	-19,93	11,00
L1414	sii option ingénierie mécanique	13,00	17,00	0,00	12,00	-5,00	0,00
L1500	sciences physiques et chimiques	158,10	152,85	128,00	137,80	-15,05	9,00
L1600	sciences de la vie et de la terre	112,44	103,15	80,27	92,40	-10,75	5,00
L1700	éducation musicale	6,45	3,30	0,00	3,00	-0,30	0,00
L1800	arts plastiques	7,50	6,30	0,00	5,00	-1,30	0,00
L1900	éducation physique et sportive	73,21	73,00	65,00	66,50	-6,50	4,00
L8011	eco et gest.option comm, org, grh	22,75	20,50	18,00	18,00	-2,50	1,00
L8012	eco-gest.option comptabilite et finance	136,54	130,70	105,00	110,00	-20,70	6,00
L8013	eco-gest.option marketing	0,00	19,75	0,00	18,00	-1,75	0,00
L8017	negociation relat. client (en ts)	42,50	41,25	36,00	36,00	-5,25	2,00
P8011	eco-gest option comm et org	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX		1511,93	1510,69	1248,13	1330,00	-180,69	78,00

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



**ÉPREUVES COMMUNES
DE CONTRÔLE CONTINU**

**RÉSULTATS DE LA CONSULTATION
LYCÉENNE
SUITE AUX PREMIÈRES E3C
FÉVRIER 2020**

Conseil de Vie
Lycéenne
Edmond Perrier
Tulle

académie
Limoges
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



CONTEXTE GÉNÉRAL

La réforme du Baccalauréat 2021 introduit le contrôle continu des élèves dans la notation finale de l'examen.

Celui-ci est divisé en deux parties. La première, à hauteur de 10% de la note finale, est composée de l'ensemble des bulletins de première et de terminale. La seconde, à hauteur de 30%, repose quant à elle sur des Épreuves Communes de Contrôle Continu. Ces dernières, sont au nombre de 3 disposées sur le cycle terminal.

- ✓ **E3C n°1** (fin janvier -première-) : Histoire Géographie (2h), LVA (1h), LVB (1h) et Mathématiques (voie technologique seulement : 2h)
- ✓ **E3C n°2** (fin avril -première-) : Histoire Géographie (2h), LVA (1h30), LVB (1h30), Enseignement Scientifique (voie générale seulement : 2h), Mathématiques (voie technologique seulement : 2h) et Enseignement de Spécialité terminé en 1ère (2h)
- ✓ **E3C n°3** (fin avril -terminale-) : Histoire Géographie (2h), LVA (2h), LVB (2h), Enseignement Scientifique (voie générale seulement : 2h) et Mathématiques (voie technologique seulement : 2h)
Plus une épreuve orale en LVA et LVB de 30 minutes.

Les établissements ont la responsabilité d'organiser les E3C dans les délais ci-dessus. Ceux-ci fixent les modalités de passation des épreuves. Ils décident également, avec les enseignants concernés, des sujets que vont passer les élèves pour que ceux-ci soient en accord avec les connaissances acquises.

CONSULTATION

Le Conseil de Vie Lycéenne d'Edmond PERRIER, a décidé en séance ordinaire le 30 janvier 2020, de lancer auprès des lycéens de première, une consultation suite à l'E3C n°1 en date des 27 et 28 janvier 2020.

Cette consultation a pour objectif d'évaluer tant les aspects positifs que les points d'amélioration de ces épreuves au sein de notre établissement. Mais aussi d'avoir un retour du ressenti des élèves vis à vis de cette toute nouvelle épreuve.

Par ailleurs les résultats seront partagés avec les représentants lycéens siégeant au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) et au Comité de Suivi de la Réforme du Baccalauréat 2020 (CERSB2021) qui se chargeront de recouper les témoignages lycéens des divers établissements français afin de faire émerger des propositions pour améliorer les E3C et les conditions de passation pour les élèves.

La consultation a été distribuée dans l'ensemble des classes de premières le vendredi 31 janvier 2020. Le retour des sondages au Bureau Vie-Scolaire a été fixé au 4 février 2020 avant midi. Le dépouillement et l'interprétation des résultats s'est effectué dans l'après-midi du 4 janvier 2020 afin de pouvoir les présenter au Conseil d'Administration de ce-jour.

Ce sont 224 élèves de première sur 314 qui ont répondu à ce sondage. A noter que qu'une classe n'a pas eu le temps de rendre ces consultations.



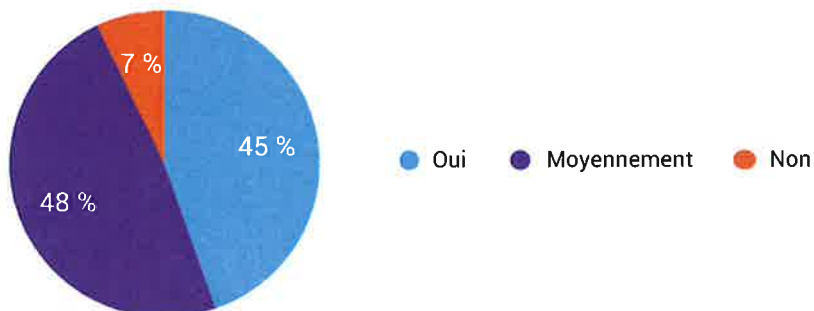
Le Vice-Président du CVL

P.L.FONTANEAU

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

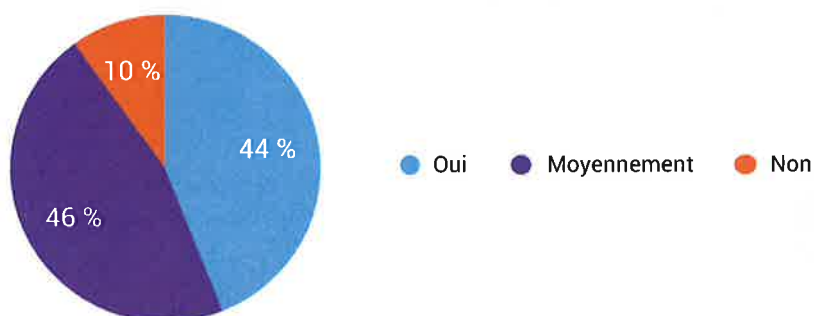
Question 1

Estimez-vous avoir réussi et répondu aux attentes des premières E3C ?



Question 2

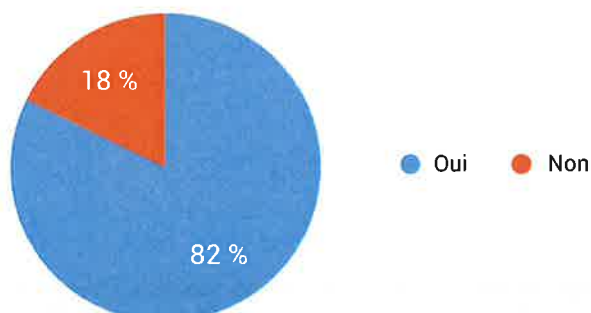
Selon-vous, avez-vous bien été préparé à ces épreuves (*information sur les modalités, sujets types, attentes, ...*) ? (Précisez)



56% des élèves ont précisé la question. Il apparaît un manque d'information vis à vis du déroulé concret des épreuves (informations sur les exercices « types » pouvant tomber le jour de l'épreuve notamment). De plus les nombreuses interrogations des élèves semblent ne pas trouver de réponse.

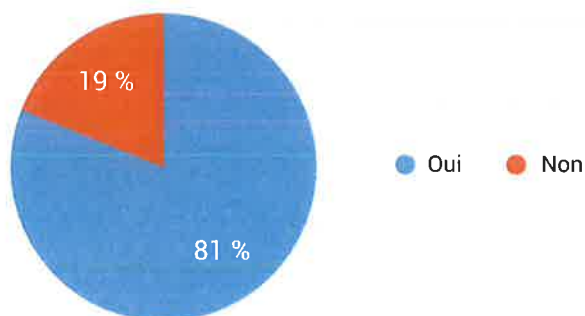
Question 3

Selon-vous, les sujets étaient-ils conformes à ce que vous avez révisé ?



Question 4

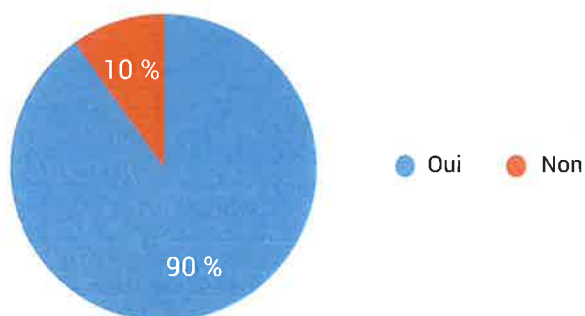
Selon-vous, la configuration des salles, ainsi que les modalités d'organisation des E3C étaient-elles adaptées ? (Précisez)



52% des élèves ont précisé la question. Beaucoup déplorent l'alarme incendie lors de l'épreuve d'histoire géographie, ainsi que le bruit engendré par le passage des classes de seconde et de terminale dans les couloirs adjacents. De plus, les équipements audio et vidéo dans certaines salles ne semblaient pas assurer aux élèves des conditions optimale d'écoute.

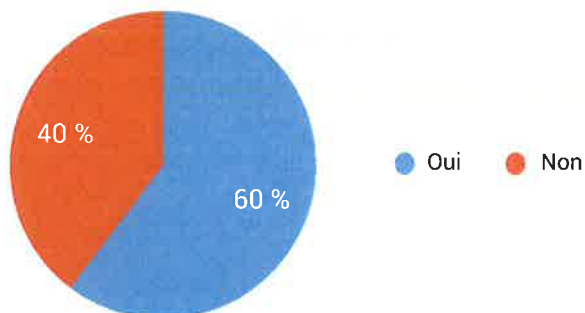
Question 5

Pensez-vous qu'il vous serait utile de disposer d'un temps consacré aux révisions ?



Question 6

Après ces premières E3C, vous sentez-vous moins stressé quant au déroulé de l'évaluation du Baccalauréat ? (Précisez)



57% des élèves ont précisé la question. Pour les élèves s'étant prononcé moins « stressé », ceux-ci expliquent connaître désormais le déroulé de l'épreuve et ses conditions, permettant d'avoir désormais une vision claire des attentes. Pour les élèves s'étant prononcé toujours « stressés », ceux-ci évoquent des modalités encore floues pour les E3C du second trimestre, ainsi qu'une pression permettante liée à la volonté d'obtenir de bons résultats.

CONCLUSION

Le ressenti des élèves vis à vis des premières E3C semble globalement positif.

Néanmoins l'alarme incendie lors de l'épreuve d'histoire, ainsi que le bruit occasionné par le passage de secondes et de terminales dans les couloirs n'ont pas permis d'atteindre des conditions optimales. De plus, la surcharge de travail liée à des évaluations la semaine précédant les E3C, dans certaines classes, n'a pas permis aux élèves de réellement approfondir leurs révisions et de se concentrer sur les épreuves à venir. Malgré ceci, le choix du lundi et du mardi pour la passation des épreuves a été apprécié permettant de disposer du week-end pour les E3C.

Par ailleurs les candidats s'estiment rassurés, vis à vis des E3C, par le fait que les sujets ont déjà été étudiés en cours. Il n'y a donc qu'une reprise et qu'un approfondissement des connaissances et des acquis.


Les lycéens commencent donc à trouver du sens dans la réforme, permettant de laisser de côté de nombreuses inquiétudes liées au déroulé de l'évaluation continue.

De plus, l'établissement a su donner de bonnes conditions de passation aux élèves en allant plus loin que les consignes ministérielles, permettant donc de proposer une véritable épreuve commune et un certain cadre apprécié par les lycéens.


Par conséquent, il ne manque plus que l'accès aux copies numériques pour pouvoir approfondir davantage ses acquis afin de préparer au mieux la prochaine session d'E3C du second trimestre de première.

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Conseil de Vie
Lycéenne
Edmond Perrier



académie
Limoges
Éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



Lycée
Edmond Perrier
Tulle



académie
Limoges
Éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



Bilan des questionnaires adressés aux professeurs ayant surveillé les E3C ou dont les disciplines sont concernées par ces épreuves.

CONDITIONS DE SURVEILLANCE

Les conditions de surveillance ne garantissent pas l'équité du fait des conditions de passation :

Entrées et sorties intempestives qui gênent les candidats
Bruit dans les couloirs
Les élèves ne se sentaient pas en situation d'examen
Pas du surveillant dans les couloirs

Une seule personne interrogée (1) déclare ne pas avoir eu de souci.

Problème de l'alarme incendie : des élèves sont sortis, pas d'autres (4); certains ont communiqué pendant l'alerte, ont utilisé leurs téléphones portables. Ces épreuves entraînent donc un risque accru de fraude.

L'organisation n'était pas à la hauteur d'une épreuve bac (pas de consignes sur les téléphones portables ; or certains s'en sont servi pendant l'alerte)
Certains dysfonctionnements sont à noter (problème avec le quadrillage peu lisible en maths (2) même si les élèves ont eu 5 min supplémentaires)

Les surveillants ont été livrés à eux-mêmes pour la passation de la compréhension (video)

Tous ces éléments contribuent à décrédibiliser l'épreuve

CONDITIONS DE PREPARATION :

C'est une perpétuelle course contre la montre, qui ne permet pas de préparer véritablement les élèves aux programmes. Les collègues doivent se contenter de saupoudrer et n'ont pas assez de temps pour préparer les élèves aux méthodes.

Les enseignants ont reçu des injonctions contradictoires, eu un accès aux banques de sujets tardif (2) et aux grilles (1), qui sont très floues ou inadaptées (2). Les sujets de la banque sont souvent mal calibrés (avec des différences entre les sujets ce qui pose la question de l'égalité des chances au niveau national). Peu de sujets se sont avérés utilisables au final par rapport à ce qui a pu être traité jusqu'en janvier (3) ;

Ces épreuves sont vues comme trop précoces. Les enseignants sont confrontés au manque de temps et ont l'impression de ne plus avoir le temps d'enseigner, et d'être toujours dans la préparation aux évaluations.

La surcharge de travail pour les élèves entraîne une absence de travail dans les matières sans e3c.

Pour un collègue ; il y a assez de temps pour la préparation pour les maths mais il y a nécessité de réviser avec les élèves qui peinent à acquérir les notions d'où pas de nouveau chapitre (ce qui augmente le bachotage).

Un collègue signale des copies très faibles (1)

Ces épreuves mélangent évaluation formative et sommative (ce qui est normalement la vocation d'un examen). Ces épreuves sont censées n'être qu'un simple contrôle avec l'habillage d'un examen.

Se pose aussi la question des fuites de sujets.

CORRECTION

Les collègues n'ont pas manifesté le besoin d'être formés au logiciel.

Beaucoup d'enseignants font remonter la difficulté pour gérer la transition entre les 2 bacs en termes de charge de travail (manque de temps, difficile de mener de front cours, corrections des E3C et de nos autres enseignements).

Beaucoup d'enseignants ont confirmé qu'un temps de correction banalisé était indispensable. Mais il faut plus d'une demi-journée et tout le monde n'en a pas bénéficié (2).

Les correcteurs se sentent livrés à eux mêmes (pas de concertation).

Un temps de concertation serait utile pour évaluer les dysfonctionnements 1/ pour s'approprier les grilles qu'on a reçues une semaine avant les épreuves (ce qui a été problématique pour préparer les élèves)

Beaucoup indiquent que la correction dématérialisée est peu commode 2 (difficile de revenir en arrière pour voir comment une erreur a été sanctionnée) / pas de formation à Santorin (1).

GLOBALEMENT :

Les enseignants souhaitent que le bac reste national et anonyme car les épreuves à des dates différentes avec des modalités différentes conduisent à une perte du caractère national et sont donc générateur d'inégalités. (4)

La réforme qui a été présentée comme une simplification du bac était censée diminuer le stress des élèves, or c'est le contraire pour les élèves qui sont en examen de janvier à juin l'année suivante et beaucoup de stress pour les collègues.

Les élèves très impliqués sont stressés tout le temps ; les moins impliqués ne prennent pas les épreuves au sérieux, car il n'y a pas le côté formel de l'examen qui motivait certains pour travailler avant les épreuves.

La dimension locale du bac expose les enseignants aux récriminations des élèves sur les sujets / les notes (axe soi-disant non traité alors que le thème avait été traité donc que c'était à l'avantage des élèves ; risque de représailles envers les enseignants).

Les enseignants sont aussi en souffrance : difficulté à préparer les élèves dans un temps contraint, charge de travail considérable pour mener la préparation aux examens et en même temps gérer les autres classes ; cette situation risque d'affecter la santé des professeurs soumis à des injonctions contradictoires avec une réforme mise en œuvre à la va-vite. Enfin, la question de la rémunération pas clairement tranchée.

Les collègues font remonter des impressions de manque de visibilité, d'une réforme brouillonne.

Le but ne semble pas être de faire progresser les élèves.

En conclusion, le climat est loin d'être serein dans l'école de la confiance.